

BAREME DES HONORAIRES

En vigueur à compter du 11 avril 2016

VENTE

Les honoraires TTC (**TVA en vigueur 20 %**) sont calculés sur le prix net vendeur du bien.

| Montant TTC de la vente | | Montant TTC des honoraires | |
|---|-------------|----------------------------|-----------------------------------|
| De 0 € | à 99 999 € | ----- | 6 000 € à la charge des mandants |
| De 100 000 | à 149 999 € | ----- | 7 000 € à la charge des mandants |
| De 150 000 € | à 199 999 € | ----- | 8 000 € à la charge des mandants |
| De 200 000 € | à 249 999 € | ----- | 9 000 € à la charge des mandants |
| De 250 000 € | à 299 999 € | ----- | 10 000 € à la charge des mandants |
| De 300 000 € | à 349 999 € | ----- | 12 000 € à la charge des mandants |
| De 350 000 € | à 399 999 € | ----- | 14 000 € à la charge des mandants |
| Au-delà de 399 999 € le montant des honoraires TTC à calculer est de 3.5 % du prix net vendeur du bien. | | | |

HONORAIRES D'ESTIMATION : **150 € TTC**

LOCATION *

LOCATION MEUBLEE ET NON MEUBLEE (visite, constitution de dossier et rédaction du bail)

En zone « très tendue » zone A bis (article R 304-1 du CCH), le plafond est de :

12 € du m² charge bailleur

12 € du m² charge locataire

En zone « tendue » (suivant décret du 10 mai 2013), le plafond est de :

10 € du m² charge bailleur

10 € du m² charge locataire

Pour les logements situés en dehors des zones très tendues et tendues, le plafond est de :

8 € du m² charge bailleur

8 € du m² charge locataire

Honoraires d'entremise et de négociation : **150 € TTC** à la charge exclusive du bailleur.

ETAT DES LIEUX MEUBLE ET NON MEUBLE

Dans toutes les zones (suivant décret loi ALUR)

3 € du m² charge bailleur

3 € du m² charge locataire

PRESTATIONS

Frais de rédaction de bail d'habitation sans location (locataires trouvés par bailleur) : **250 € TTC** ;

Frais de rédaction de bail commercial : **590 € TTC** ;

A la charge exclusive du bailleur.

* Tenant compte du plafonnement des honoraires prévu par le décret n° 2014-890 du 1^{er} août 2014.

Une note d'honoraires et un reçu seront remis pour toute transaction.